



MAIRIE DE CHANAC

Délibération n° 2023_086

Envoyé en préfecture le 07/08/2023
Reçu en préfecture le 07/08/2023
Publié le 07/08/2023
ID : 048-214800393-20230727-D_2023_086-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-sept juillet,

Le Conseil Municipal de la Commune de Chanac (Lozère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe ROCHOUX, Maire.

11 Présents : Claire CORDESSE, Colette CROUZET, Florence FERNANDEZ, Marie-José GUILLEMETTE, Jérôme JACQUES, Noël LAFOURCADE, Philippe MIQUEL, Christian MOLANDRE, Manuel PAGES, Philippe ROCHOUX, Lydie ROUJON.

4 Absents excusés : Catherine BOUTIN ayant donné pouvoir à Philippe ROCHOUX, Vincent LACAN ayant donné pouvoir à Manuel PAGES, Annick MALAVIOLLE ayant donné pouvoir à Colette CROUZET, Manuel MARTINEZ.

Secrétaire de séance : Florence FERNANDEZ.

Objet : convention d'adhésion à la prestation de calcul des allocations retour à l'emploi (CDG 48)

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment son article L452-40 et suivants,

Considérant que le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Lozère propose un service de calcul des allocations retour à l'emploi,

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention de prestation de calcul des allocations de retour à l'emploi proposé par le Centre de gestion de la fonction publique de la Lozère.

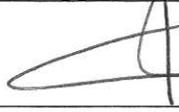
Sur proposition du Maire,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE le projet de convention tel que présenté par le Monsieur le Maire,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion au service de calcul des allocations retour à l'emploi (*ci-annexée*) proposée par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Lozère.

DIT que les dépenses nécessaires seront autorisées après avoir été prévues au budget.

| | |
|---|--|
| La secrétaire de séance, Florence FERNANDEZ | Le Maire, Philippe ROCHOUX |
|  |   |